

Agadir : le maire refuse de signer le Contrat programme régional

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-05-2013 20:50:25

Pour Tariq Kabbaj, maire d'Agadir, le contrat-programme du tourisme n'a pas tenu en compte l'importance du rôle des communes.

Lors de la signature du Contrat-programme régional (CPR) du tourisme, vendredi 17 mai 2013 à Agadir, en présence de Lahcen Haddad, ministre du Tourisme, Tariq Kabbaj s'est montré contrarié par les changements apportés audit contrat, qui, selon lui, « n'ont pas tenu compte de l'importance des communes de la région ».

Contacté par Medias24, le maire d'Agadir a fait état de problèmes relatifs à l'implantation de projets qui « manquent de vision ». Selon lui, le programme comporte des projets résidentiels au détriment de projets hôteliers, qui devraient contribuer à la création des opportunités d'emploi et générer des retombées économiques pour le territoire. En effet, il a exprimé sa réserve par rapport à l'immobilier en bord de mer.

Tariq Kabbaj déplore également l'absence de contribution financière de l'Etat à ces projets, entièrement portés par des opérateurs privés, notamment en matière de réseau routier. Il a également affirmé que certains de ces projets mettraient en péril l'environnement ainsi que plusieurs entreprises déjà implantées sur les communes, à savoir Taghazout et Tamghart. Certains projets entraveront l'accès aux communes, ce qui mènera à isoler ces dernières. Le maire a fini par souligner l'absence des acteurs clés des projets.

A noter que le Contrat-programme régional (CPR) de la Région Souss Massa Drâa est une déclinaison du Contrat-programme national, qui s'inscrit dans la logique de développement touristique à l'horizon 2020. Signé par le ministre du Tourisme, Lahcen Haddad, le wali de la région Souss-Massa-Drâa et gouverneur de la préfecture d'Agadir Ida Outanane, Mohamed El Yazid Zellou, le président du Conseil régional, Brahim Hafidi, et le président du Conseil régional du tourisme, Salaheddine Benhommane, il comporte 56 projets, dont 12 projets structurants, d'un investissement de 27.4 milliards de DH.

Au terme de ce contrat-programme, la région a pour objectif de mettre sur le marché 30.000 lits supplémentaires afin de drainer près de 2.2 millions de touristes en 2020. Elle compte ainsi tripler ses recettes touristiques annuelles en faisant valoir ses multiples atouts, ses potentialités et son double positionnement. La région compte en effet le territoire «Atlas et vallées», qui regroupe les provinces de Tinghir, Ouarzazate et Zagora, et le territoire «Souss Sahara Atlantique», qui compte les provinces de Chtouka Aït Baha, Sidi Ifni, Taroudant et Tiznit et les préfectures d'Agadir Ida Outanane et Inezgane Aït Melloul.

medias24